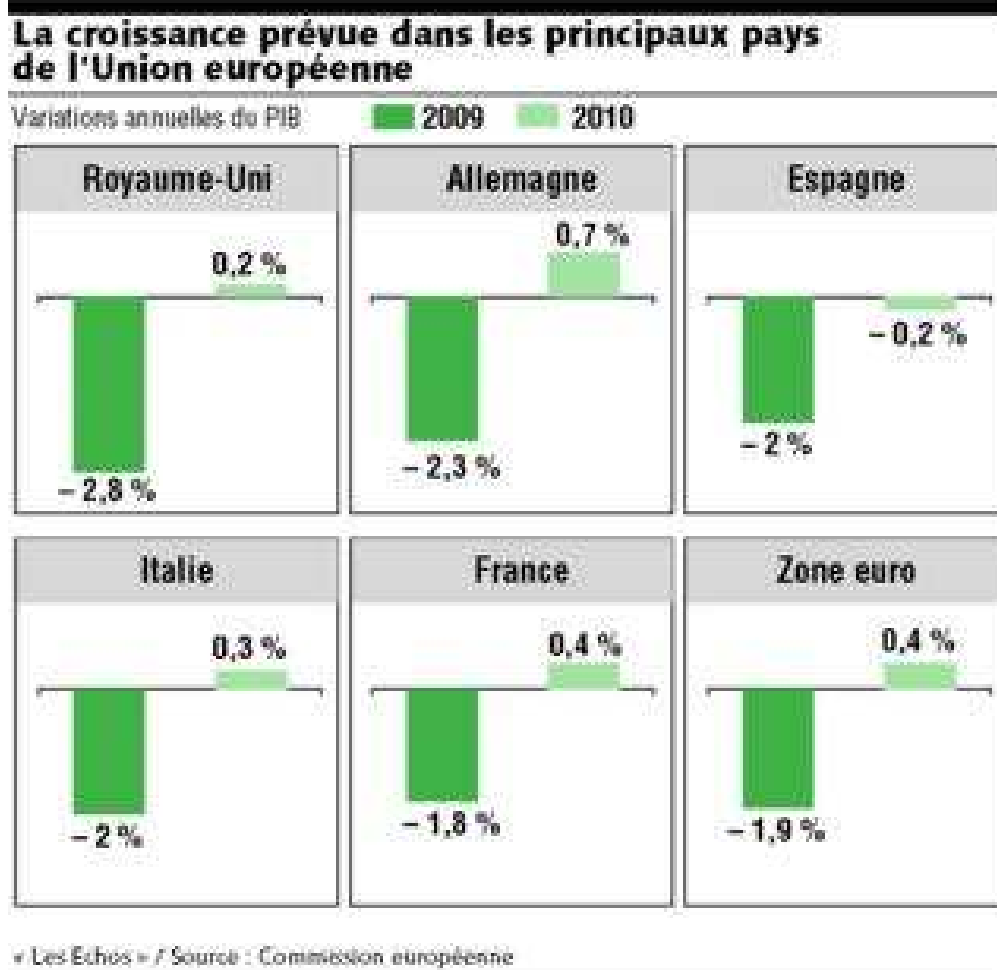


FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - BOIS - PAPIER-CARTON MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 5/09

1



1. La tempête pourrait mettre en péril la filière bois
2. Indemnisation du chômage : le Medef cherche à amadouer la CGC
3. Moins de 369.000 logements mis en chantier en 2008
4. Jean-Claude Mailly (FO) exige une réunion et des décisions dans les dix jours
5. Grève générale : Sarkozy doit "maintenir le cap", selon son conseiller social
6. Une partie des projets d'infrastructure du plan de relance dévoilée
7. Syndicats et PS exigent une réponse rapide de M. Sarkozy
8. Plan de relance, c'est parti !
9. Patrick Devedjian : «Le premier effet de la relance doit être l'emploi»
10. EDF construira son réacteur nucléaire de nouvelle génération à Penly
11. Grèves : le privé se mobilise un peu plus que d'habitude
12. Grèves : Nicolas Sarkozy reste ferme sur les réformes malgré la forte mobilisation
13. Lutte contre les accidents du travail : l'OPPBTP garde le cap

La croix 26 janvier 2009

La tempête pourrait mettre en péril la filière bois

Sur le bassin d'Arcachon et dans les Landes, le massif forestier a été davantage sinistré que lors de la tempête de 1999

Des arbres de 30 mètres déracinés, éventrés, par centaines. Ce spectacle chaotique se répète à mesure que l'on avance dans la forêt du Sud-Ouest. Une forêt ravagée par la tempête Klaus. Plusieurs années de récolte se sont « envolées » en quelques heures samedi 24 janvier.

Dès dimanche, un hélicoptère de la Sécurité civile a survolé le massif forestier avec un photographe à bord. Selon les premières estimations, près de 300.000 hectares seraient sinistrés. Au total, c'est un tiers du massif qui a été mis à terre par des rafales pouvant atteindre jusqu'à 170 km/h.

Partout, le constat est le même. « Les dégâts sont plus importants que lors de la tempête de 1999, où 200 000 hectares avaient été détruits », se désole Henry Chapron, directeur de la Cafsa, première coopérative forestière de France, dont le siège est à Bordeaux. Un coup dur pour la profession, qui n'a pas encore pansé les plaies de la « tempête du siècle », notamment dans le Médoc, en Gironde et en Dordogne.

Sur le bassin d'Arcachon et dans les Landes, 60 % du massif forestier seraient anéantis. Et cette fois, tous les peuplements sont touchés. « C'est la réserve de bois des Landes qui est partie. Nous avons perdu des pins qui avaient 50 ans, c'est-à-dire ceux qui ont le plus de valeur », souligne-t-il. Selon lui, d'ici à cinq ans, le secteur devra faire face à des problèmes de ressources.

Les pertes pour la filière bois s'annoncent colossales

Financièrement, les pertes pour la filière bois s'annoncent colossales. Le massif des Landes de Gascogne constitue le plus grand d'Europe, avec 1,2 million d'hectares. Et pour être à même de se relever, le secteur ne pourra pas compter sur les indemnités des assureurs. Très peu de forestiers sont protégés. Les contrats sont trop onéreux, de l'ordre de 5 à 10 € par hectare, au regard de la faible rentabilité de la forêt (100 €/ha par an au bout de cinquante ans).

Les inquiétudes des professionnels du milieu sont d'autant plus légitimes que cette catastrophe intervient dans un contexte difficile. « Contrairement à la tempête de 1999, où nous avions de nombreux débouchés, notamment en Espagne, actuellement nous n'avons pas assez de marchés pour écouler tout ce stock », rappelle Éric Dumontet, secrétaire général adjoint du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. En effet, avec la crise économique, les industries du bois ont enregistré ces derniers mois un recul de leur activité de l'ordre de 30 %.

Chantal Jouanno, la secrétaire d'État à l'écologie, a reconnu dimanche que les « conséquences sur la forêt seront dramatiques ». Mardi 27 janvier, elle doit se rendre en Aquitaine « afin d'évaluer l'ampleur des dégâts et les dispositions à prendre ». Elle est attendue de pied ferme par les sylviculteurs et les industriels du bois, qui se sont rassemblés en interprofession. Ils se sont réunis lundi 26 janvier, à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de Bordeaux, afin d'élaborer ensemble un plan de crise.

« Nous ne voulons pas nous faire avoir comme en 1999. Il n'est pas question que l'État nous dicte ses mesures », prévient Éric Dumontet. Les sylviculteurs se disent mécontents du plan mis en place après la tempête de 1999 et reprochent notamment à l'État d'avoir accordé, avec beaucoup de retard, des crédits insuffisants et souvent sans réelle adéquation avec la situation sur le terrain.

Un fonds spécifique d'indemnisation de la forêt

L'interprofession réclame donc aujourd'hui un fonds spécifique d'indemnisation et de restauration de la forêt. « C'est ce qui nous a le plus manqué en 1999. Sans cela, nous ne pourrions jamais reconstituer notre forêt », affirment ces professionnels.

En attendant des aides de l'État, l'urgence première de la filière est d'exploiter le « chablis » (le bois abattu par la tempête), de le stocker et de ne plus le couper le « bois vert », c'est-à-dire encore sur pied. Face à l'ampleur du travail, Henry Chapron se veut optimiste. « Nous avons tiré les leçons de la tempête de 1999. Nous avons progressé dans la conservation du bois et sa gestion. »

Pour autant, il faut agir vite, avant que le bois soit altéré par les premières chaleurs et perde de sa valeur. L'enjeu est de taille. La filière représente en Aquitaine un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros avec 40.000 sylviculteurs, auxquels s'ajoutent 34.000 emplois directs.

Pour les rassurer, le ministre de l'agriculture Michel Barnier a annoncé dimanche qu'il allait proposer la mise en œuvre d'un « plan global permettant d'assurer la récupération des bois abattus, le stockage et la valorisation de ces bois et d'organiser la reconstitution du patrimoine forestier ». Bien plus que des mots, les professionnels du bois attendent maintenant des actions concrètes.

Les échos 28 janvier 2009

Indemnisation du chômage : le Medef cherche à amadouer la CGC

4

D'ultimes tractations se déroulent entre le patronat et la CGC pour tenter d'éviter que la centrale ne joigne son veto sur l'accord Unedic à celui de la CGT et de FO.

En déplacement à Châteauroux (Indre), Nicolas Sarkozy a annoncé hier l'extension de l'expérimentation du contrat de transition professionnelle sur ce bassin d'emploi ainsi que sur cinq autres : Calais, Châtelleraut, Douai, l'étang de Berre et Mulhouse. Une façon pour lui de montrer, à la veille d'une journée d'action qui s'annonce importante, qu'il est à l'écoute des inquiétudes des Français. En revanche, l'exécutif n'a décidément aucune envie de prendre la main sur l'assurance-chômage. Nicolas Sarkozy ne s'est pas départi, hier, de sa prudence sur le sujet. Il s'est contenté de préciser que c'est « à [son] avis un bon accord ». « *A chacun de prendre ses responsabilités, [et] en fonction de ce que les partenaires sociaux décideront, l'Etat prendra les siennes le moment venu* », a-t-il ajouté sobrement, rappelant que les syndicats non signataires ont deux semaines pour faire opposition à l'accord qui leur a été notifié vendredi.

La CGT devrait signifier la sienne aujourd'hui. Le patronat a aussi fait son deuil de FO. En revanche, avec le président de l'Unedic, Geoffroy Roux de Bézieux, la présidente du Medef, Laurence Parisot, tente de raccrocher la CGC. L'exercice est difficile car elle ne peut pas se permettre de fâcher la CFDT, seul signataire syndical de l'accord, et que, de toute façon, il n'est pas question de rouvrir des négociations : elle l'a affirmé de façon catégorique la semaine dernière. L'objectif n'est donc pas d'obtenir un virage à 180 degrés de la centrale des cadres mais seulement qu'elle renonce, comme la CFTC, à s'opposer à la réforme, ce qui permettrait au gouvernement de l'agréer.

« Lettre d'accompagnement »

Pour cela, l'idée serait de joindre à l'accord une « lettre d'accompagnement ». Le terme a été justement utilisé par Bernard Van Crayenest, président de la CGC, au sortir de son entretien avec François Fillon, jeudi dernier. Il s'agirait de préciser en substance que, compte tenu des nouvelles prévisions de l'assurance-chômage, la baisse de cotisations au 1er juillet prochain ne pourra être que minime et ne se renouvellera pas d'ici à la fin de l'accord, en 2010. Il n'est pas sûr que cela suffise à amadouer la CGC. Le 20 janvier, le comité directeur de la centrale a voté à l'unanimité non seulement pour un rejet du texte sur l'Unedic mais aussi pour faire opposition. Impossible pour Bernard Van Crayenest de passer outre d'autant qu'il est affaibli par le camouflet que son instance lui a infligé sur son projet de fusion avec l'Unsa, renvoyé aux calendes grecques. Et, selon des sources internes, il lui sera difficile d'obtenir un nouveau mandat sans l'assurance écrite qu'il n'y aura pas du tout de baisse des cotisations. Une perspective qui susciterait cette fois l'ire de la CGPME.

Le moniteur 27 janvier 2009

Moins de 369.000 logements mis en chantier en 2008

La chute par rapport à 2007 est de 15,7%. On retrouve ainsi le niveau de la fin 2004.

La construction neuve a plongé en 2008 : moins de 369.000 logements ont été mis en chantier l'an passé en France à comparer avec plus de 435.000 en 2007, soit une chute de 15,7%. On retrouve ainsi le niveau de la fin 2004. Le chiffre est encore pire si l'on s'en tient à la seule métropole où l'on dépasse à peine les 358.000 logements mis en chantier (à 358.329), soit un recul de 16% par rapport à 2007, selon les chiffres officiels du Meeddat. Le non-résidentiel n'est guère plus florissant, avec 33,7 millions de m² mis en chantier, soit 18,8% de moins qu'en 2007.

Les autorisations de construire, qui jouent le rôle d'indicateur avancé, ne sont pas très réjouissantes non plus. Quoique... Si elles reculent de 16,7% à 455.673 logements sur un an, elles ne sont plus en retrait que de 11,1% au dernier trimestre... La tendance est la même dans le non-résidentiel, avec une baisse de près de 22% sur un an, ramenée à - 10,5% au dernier trimestre.

Ce qui semble en cohérence avec les dernières enquêtes de l'Insee dans le bâtiment où l'on voyait les entrepreneurs juger que « la dégradation de la conjoncture marque le pas » tout en redoutant une accentuation du repli de l'activité ce trimestre. Les artisans du bâtiment interrogés estimaient même que « le repli de l'activité s'est interrompu fin 2008 »... tout en craignant aussi son intensification au premier trimestre. On retrouve cette hésitation sur la conjoncture dans le profil de la construction de logements.

Ainsi, on constate un effondrement dans le logement collectif. Sur un an, les mises en chantier baissent de 17,2% pour chuter de 27,5% au dernier trimestre. Au niveau des autorisations de construire, les reculs sont de 20% et 20,3% respectivement, ce qui confirme le coup de frein qu'ils ont mis dans le lancement de nouveaux programmes. En revanche, la maison individuelle pure – terrain d'action des artisans - limite un peu la casse : les mises en chantier reculent de 15,3% sur un an mais de 7,9% sur le trimestre. Au niveau des autorisations, les chiffres sont respectivement de - 18,6% sur un an, mais de - 9% sur le trimestre.

Pour la construction de locaux non-résidentiels, commandes privée et publique ont été déprimées en 2008. Pour la première, on voit les mises en chantier du commerce (- 13,1% sur un an) et des bâtiments industriels (- 11,9%) reculer. Pour la seconde, l'enseignement (- 20,7% sur un an), la santé (- 17,1%) ou la culture (- 29,9%) plongent encore plus. Mais pour les autorisations de construire, les chiffres sont moins mauvais. On voit même réapparaître des évolutions positives dans le commerce (+ 5,6% sur un an et + 12,3% sur le trimestre). Côté commande publique, le plan hôpital 2012 ferait-il sentir ses effets ? Les autorisations de construire progressent de 1% sur un an mais de 9,2% au dernier trimestre. En revanche, la situation est très mauvaise pour l'enseignement. A noter, enfin, la relative bonne tenue des bureaux : sur un an, les mises en chantier sont en repli de 5,2% mais sur trois mois, ce mouvement est ramené à - 2,2%. Et les autorisations de construire sont positives de 5,6% (un an) et 12,3% (trimestre).

AFP 30 janvier 2009

Jean-Claude Mailly (FO) exige une réunion et des décisions dans les dix jours

Le secrétaire général de Force ouvrière Jean-Claude Mailly a insisté vendredi pour que la réunion programmée avec le chef de l'Etat et le gouvernement ait lieu "le plus rapidement", "dans les dix jours" et donne des "décisions concrètes".

"Il ne faut pas que cela traîne, que cela ait lieu le plus rapidement possible (...)", a déclaré sur LCI M. Mailly, au lendemain d'une journée d'arrêts de travail et de manifestations intersyndicales massives dans toute la France contre la politique gouvernementale.

"On est responsable, on va pas faire un truc toutes les semaines mais (...) 2,5 millions de manifestants, ce n'est pas une psychothérapie", "on a un rapport de force avec nous et le gouvernement et le président de la République devraient faire très attention", a-t-il dit.

M. Mailly les a invités à "répondre dans les dix jours à venir avec cette fameuse réunion et des choses concrètes", sinon ce serait "irréel, irresponsable". "Il y a des attentes concrètes. Ne pas y répondre, jouer le calendrier ou dire +on ne va rien changer+, cela ne pourrait être interprété que comme du mépris", a-t-il poursuivi.

Comme "décisions concrètes" attendues, M. Mailly a cité la question d'un éventuel coup de pouce au Smic, contrairement à 2007 et 2008. Mais aussi "avoir une vraie prime transport", "conditionner les exonérations patronales" et "ouvrir des négociations dans la fonction publique".

M. Mailly a proposé de prendre au mot le gouvernement sur l'efficacité de son plan de relance, voté jeudi soir : "Ils disent que ça va fonctionner, alors faites un moratoire sur les licenciements en attendant les résultats".

"Si le chômage augmente, il va falloir remettre en place un système de pré-retraites", a-t-il également suggéré. "Il y a ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas", a-t-il prévenu, comme "reposer le problème du service minimum ou du travail du dimanche". "2,5 millions de salariés, que personne n'a forcé à venir, cela signifie qu'ils donnent un mandat aux syndicats", a-t-il souligné.

AFP 30 janvier 2009

Grève générale : Sarkozy doit "maintenir le cap", selon son conseiller social

Pour Raymond Soubie, les Français ont manifesté leur "inquiétude". Mais ce qu'ils attendent, selon lui, c'est "quelqu'un sur le bateau qui est un capitaine et qui maintient le cap quels que soient les vents forts ou contraires".

Raymond Soubie, le conseiller social de Nicolas Sarkozy, a tenté, vendredi 30 janvier, de minimiser la portée de la journée nationale de grèves et de manifestations de la veille. Malgré cette journée, le chef de l'Etat doit "maintenir" et "renforcer" sa politique, a-t-il estimé. "Fondamentalement, c'est la manifestation d'une inquiétude", a affirmé Raymond Soubie sur RTL. Pour le conseiller du président de la République, la mobilisation de jeudi a rempli "une double fonction" : "Une fonction d'exorcisme à l'égard de la crise, et une fonction plus générale de manifestation de cette angoisse".

"Renforcer sa détermination"

"Le président disait hier soir qu'il y a deux devoirs pour l'exécutif", a déclaré Raymond Soubie. "Le premier devoir, c'est de l'écouter, cette inquiétude, de la comprendre, et de dialoguer à son sujet. Et le deuxième devoir, c'est de maintenir et de renforcer sa détermination (...) à porter les solutions concrètes", a-t-il expliqué. Pour Raymond Soubie, ce que les Français attendent, c'est "quelqu'un sur le bateau qui est un capitaine et qui maintient le cap quels que soient les vents forts ou contraires".

"Maintien du cap"

Il a insisté sur le fait qu'avec ces manifestations, "il ne s'agissait pas de faire retirer un projet", et a tout juste concédé que la remise en cause du plan de relance "pouvait exister chez un certain nombre de manifestants". "La priorité économique c'est aujourd'hui la relance par l'investissement", a réaffirmé le conseiller du président. "Maintien du cap", a-t-il résumé.

Le monde 30 janvier 2009

Une partie des projets d'infrastructure du plan de relance dévoilée

Le Figaro a publié, vendredi 30 janvier, sur son site Internet, une partie des 1 000 projets contenus dans le plan de relance de 26 milliards d'euros que doit dévoiler, lundi, le premier ministre François Fillon. Cette liste des cinquante premières réalisations fait la part belle à l'enseignement supérieur, aux transports et aux infrastructures.

Parmi les projets sélectionnés, se trouvent aussi bien des travaux sur la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de Loire que la construction de 11 000 logements sociaux en région Rhône-Alpes, ou encore la restauration des épis de faîtage de la nef et du bras nord du transept de Notre-Dame de Paris.

Ces projets *"ne sont qu'un début"*, affirme Patrick Devedjian dans un entretien à paraître samedi dans *Le Figaro Magazine*. D'après lui, tous répondent à des critères très précis, le premier étant que leurs travaux démarrent impérativement en 2009. *"Ils vont faire des petits et beaucoup d'autres vont éclore tout au long de l'année"*, assure le nouveau ministre de la relance économique.

Syndicats et PS exigent une réponse rapide de M. Sarkozy

Un communiqué laconique du chef de l'Etat, qui comprend *"l'inquiétude légitime"* des salariés. Une retenue médiatique du ministre des affaires sociales, Brice Hortefeux, qui dit se réserver pour son émission de dimanche sur RTL-LCI-*Le Figaro*. Et des syndicats qui savourent leur succès mais savent qu'ils doivent obtenir des résultats s'ils ne veulent pas être débordés.

Si les manifestations du jeudi 29 janvier ont mis sous pression gouvernement et partenaires sociaux, elles ont aussi permis de montrer que service minimum a assez bien fonctionné. *"Les usagers ont été assez peu gênés à l'exception notable du RER"*, affirme Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée. Nicolas Sarkozy n'a pas besoin de durcir le ton pour rassurer l'électorat UMP. Mais face à une affluence record (d'un à 2,5 millions de manifestants dans toute la France), le gouvernement ne peut dénoncer Sud et l'extrême gauche. Et les rares incidents de fin de cortège parisien n'avaient rien à voir avec les violences de 2006 contre le CPE.

Alors que de nombreux salariés du privé ont défilé, en particulier en province, le gouvernement veut éviter que la souffrance ne se transforme en colère. Un ancien premier ministre s'inquiète d'un scénario catastrophe, où des salariés d'une PME en faillite s'en prendraient à leurs banquiers. En cas de nécessité, le gouvernement pourrait légiférer sur les salaires et bonus des banquiers, mais s'y refuse pour l'instant. Selon M. Guéant, *"80% des 120 grandes entreprises françaises respectent les prescriptions ou recommandations faites sur notre forte instigation"*.

La forte présence dans les cortèges des personnels des hôpitaux, de l'assistance sociale et de l'enseignement supérieur peut laisser entrevoir des conflits durs dans ces secteurs. Le secrétaire général de la FSU a annoncé un *"probable mouvement dans les universités"*, alors que la réforme du statut d'enseignant chercheur est vivement contestée.

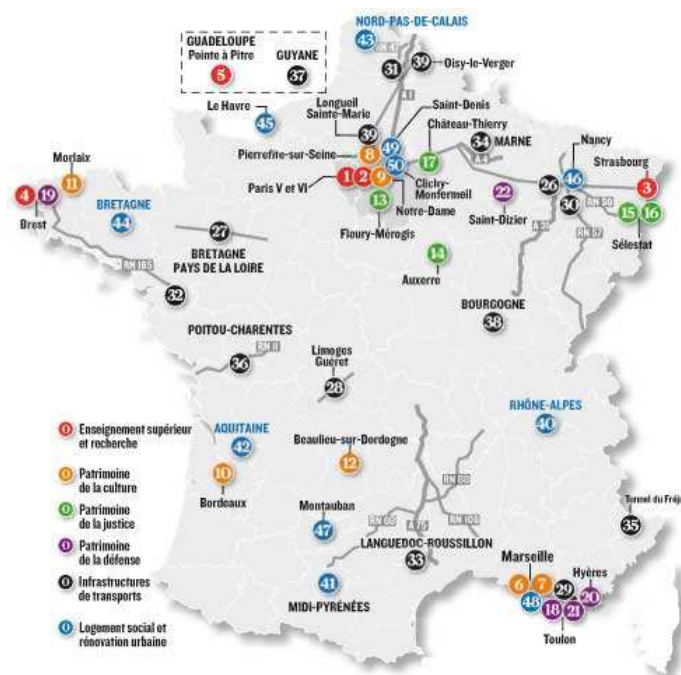
Pour contenir ces risques, le gouvernement veut faire assaut de pédagogie, tout en continuant de privilégier la relance par l'investissement et non par la consommation. Ce qui n'empêche pas de multiplier les mesures d'accompagnement social du chômage.

Dans cet esprit, il recevra les partenaires sociaux en février "afin de convenir du programme de réforme à conduire en 2009", indique M. Sarkozy. Les syndicats, qui se réuniront lundi 2 février pour décider des suites du mouvement, risquent de ne pas se satisfaire d'une réunion présentée comme une réponse au mouvement alors qu'elle était programmée depuis plusieurs semaines. "C'est le chef de l'Etat qui va décider de la suite du mouvement par les réponses qu'il va y apporter", indique François Chérèque, secrétaire général de la CFDT. Son homologue de la CGT, Bernard Thibault, prévient: "Le gouvernement ne peut pas poursuivre sa politique. Il doit bouger vite sur ses décisions." M. Hortefeux n'a pas exclu un ajustement de politique. "Nicolas Sarkozy et le gouvernement ne sont ni figés ni sclérosés. Notre marque de fabrique, c'est la réactivité", explique-t-il. Déjà, la présentation du plan de relance a changé, alors que la France est accusée d'être plus frileuse que l'Allemagne. Le gouvernement comptabilise toutes les mesures prises depuis septembre 2008 pour faire masse. "On arrive à un chiffre compris entre 60 et 70 milliards d'euros. Cela fait 3% du produit intérieur brut", commente M. Guéant.

De son côté, le Parti socialiste, présent comme tous les partis de gauche et d'extrême gauche sur le parcours de la manifestation parisienne, cherche à tirer son épingle du jeu. Il considère que le quinquennat de M.Sarkozy est arrivé à un tournant. Convaincu que le pouvoir est sur la défensive, le PS est décidé à offrir un débouché politique au mouvement social et à réinstaller son leadership au sein de l'opposition. Et défend l'idée selon laquelle il peut tenter d'imposer au gouvernement certaines mesures. A défaut d'y parvenir, cette démarche permettrait aux socialistes de soigner leur crédibilité.

Alors que, lundi, François Fillon se déplace à Lyon où il détaillera la mise en œuvre du plan de relance, les socialistes proposent un "pacte" entre l'Etat et les collectivités territoriales, qui pourraient obtenir des aides à l'investissement. Germe aussi le concept de "Grenelle de la relance". Il s'agirait de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement sur des mesures de relance de la consommation. A condition d'obtenir la mise entre parenthèses du "paquet fiscal", ou encore des mesures d'encouragement des heures supplémentaires.

Le figaro 30 janvier 2009



Plan de relance, c'est parti

En exclusivité, «Le Figaro Magazine» dévoile 50 des plus gros projets qui bénéficieront du label Plan de relance annoncés lundi prochain par le Premier ministre.

50 projets pour redynamiser l'économie

Le 4 décembre 2008 : à Douai, dans le Nord, Nicolas Sarkozy annonce qu'il mobilise 26 milliards d'euros pour le plan de relance de l'économie française.

4 février 2009 : la loi permettant l'application de ce plan portée par le ministre de la Relance, Patrick Devedjian, sera définitivement adoptée par le Parlement.

Entre-temps, lundi prochain, à l'occasion du CIADT (comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) de Lyon, le Premier ministre, François Fillon, aura annoncé les 1 000 projets labellisés par l'Etat dans le cadre du plan de relance.

Il n'aura fallu que deux mois pour pouvoir commencer la mise en application du plan annoncé par le chef de l'Etat. Un temps record sous la Ve République. Une période au cours de laquelle Patrick Devedjian a dû installer son ministère, débloquer des crédits pour disposer d'ordinateurs dans ses bureaux ce qui n'a pas été facile en fin d'année quand les budgets sont bouclés, embaucher les membres de son cabinet, préparer la loi, débusquer les projets sur tout le territoire. A peine installé dans ses locaux, le ministre devait répondre à une salve (cinq dans la même séance) de questions d'actualité à l'Assemblée début décembre ! Il aura également dû négocier avec les autres ministres. Ainsi, à la demande de Nicolas Sarkozy, Christine Boutin a dû enlever de son projet de loi sur le logement, qui vient en février devant l'Assemblée, le dispositif concernant 30 000 ventes en état futur d'achèvement pour le donner à Patrick Devedjian. Prévu dans son projet de loi voté en urgence, cette mesure entrera plus rapidement en application.

En moins de deux mois, le ministre de la Relance aura effectué pas moins d'une quinzaine de déplacements. Et il compte accélérer ses visites sur le terrain au lendemain de l'annonce des 1 000 projets. D'une part avec ses collègues du gouvernement il a autorisé sur 15 administrations, d'autre part seul pour aller à la rencontre des élus locaux. «Les projets doivent avoir reçu l'aval des élus locaux de tous bords», explique Patrick Devedjian, qui a réuni la semaine dernière les membres de l'ADF (Assemblée des départements de France), ceux de l'ARF (Association des Régions de France) et de l'AMF (maires).

Outre le site internet qui diffuse des informations sur l'avancée des travaux, le ministère va distribuer une brochure aux élus locaux, comme il l'a fait pour les patrons des TPE (très petites entreprises). Avec Hervé Novelli, secrétaire d'Etat au Commerce, il a envoyé un courrier et un fascicule à trois millions d'exemplaires. Mais surtout, le ministère a créé un label Plan de relance qui sera appliqué sur tous les projets retenus. Les entreprises publiques comme la SNCF pourront également utiliser ce label pour vanter leur implication dans la relance. Ainsi ce ministre libéral gonfle-t-il le déficit et en plus on le félicite ! Il ne va donc pas s'en priver. D'autant qu'il sait que l'ampleur de la crise ne lui permet pas de sortie de route. «C'est de la conduite sur verglas : un coup d'accélérateur sur les dépenses d'investissement et un coup de frein sur les dépenses de fonctionnement», résume un Patrick Devedjian conscient que ses compatriotes ont du mal à s'y retrouver dans toutes les sommes mobilisées par le gouvernement : 326 milliards pour les banques, 20 pour le Fonds stratégique d'investissement, 5 pour l'automobile...

D'où la nécessité de passer à la phase concrète des projets sur tout le territoire pour que les Français se rendent compte de l'action de l'Etat. Au-delà des résultats attendus en termes d'emplois et de croissance, c'est bien là aussi l'un des objectifs attendus, notamment par Nicolas Sarkozy : montrer que face à la crise, l'Etat n'est pas resté passif et a organisé la résistance.

Patrick Devedjian : «Le premier effet de la relance doit être l'emploi»

Propos recueillis par Carl Meeus

Pour le ministre en charge de ce dossier prioritaire, «les 1 000 projets ne sont qu'un début».

Le FigaroMagazine Comment avez-vous sélectionné les 1000 projets du plan de relance ?

Patrick Devedjian Ces 1 000 projets, qui vont être annoncés par le Premier ministre lundi prochain, répondent à des critères très précis. 1) Les travaux doivent impérativement démarrer en 2009. Si les délais ne sont pas tenus, l'Etat retirera son financement et le transférera à un autre projet. 2) Nous voulons une équité territoriale. Tous les départements, quelle que soit leur couleur politique, auront des projets financés par le plan de relance. 3) Nous recherchons un effet multiplicateur. Le financement de l'Etat doit entraîner d'autres financements, des collectivités locales et des entreprises, publiques et privées. 4) Chaque projet doit donner lieu à la réalisation d'un équipement durable qui restera un acquis de la compétitivité nationale. 5) Les projets soutenus doivent être identifiables et visibles. 6) Les projets doivent être créateurs d'emplois. 7) Les élus locaux doivent être associés au choix et au suivi des projets. Mais vous verrez, ces 1 000 projets ne sont qu'un début ! Ils vont faire des petits, et beaucoup d'autres vont éclore tout au long de l'année.

Quel impact sur l'emploi attendez-vous ?

L'emploi doit être le premier effet du plan de relance. Juste un exemple : nous avons un programme de 100 000 logements. Or la construction d'un logement permet la création de 1,2 emploi sur dix-huit mois. Cette seule partie du plan, c'est la création ou le maintien de 120 000 emplois. Pour la rénovation, on estime qu'il y a 1,8 emploi créé par 100 000 euros investis. Et l'impact sur la croissance ? Les 26 milliards d'euros mobilisés sur le plan de relance doivent générer 1,3 point de croissance en plus. Sans compter l'effet d'entraînement : à Antibes, par exemple, il manque 3 millions d'euros pour boucler le financement d'un centre culturel. Sans l'aide de l'Etat, le projet ne se fera pas. Si je débloque 3 millions, les 27 autres nécessaires à la construction du centre suivent immédiatement. L'effet d'entraînement est formidable !

Pour autant, les socialistes estiment qu'avec 26 milliards, le gouvernement est en dessous de ce qu'il faudrait. Eux-mêmes proposent un contre-plan de 50 milliards...

Les 26 milliards du plan de relance complètent les autres sommes déjà mobilisées par l'Etat. Le président de la République a réagi très tôt et très massivement à la crise. Ainsi, il faut ajouter le plan bancaire, avec ses 320 milliards d'euros de garanties, le Fonds stratégique d'investissement, doté de 20 milliards d'euros, plus le plan PME de 22 milliards d'euros. Cinq milliards iront aider les entreprises du secteur automobile. On ne peut donc pas dire, comme les socialistes, que le compte n'y est pas ! D'autant qu'ils préconisent des mesures qui augmentent le coût du travail. Or la France est l'un des pays qui a le coût du travail le plus élevé en Europe. La baisse d'un point de la TVA préconisée par Martine Aubry, cela représente un manque à gagner pour l'Etat de 7 milliards d'euros pour un gain de croissance qui n'est que de 0,1 %. Avec ces mêmes 7 milliards, le gouvernement fait 0,3 % de croissance grâce au plan de relance. Soit trois fois mieux que le PS ! Keynes soulignait, à juste titre, dès 1931 : « Théoriquement, la seule alternative à la crise serait une vaste augmentation de la consommation des ménages aux dépens de leur épargne, or c'est une extravagance collective qui a peu de chance de se produire au moment où chacun est nerveux et hésitant. » Les socialistes apprécieront...

Vous êtes devenus keynésiens ?

Nous sommes surtout pragmatiques ! Tous les économistes libéraux reconnaissent aujourd'hui la justesse de l'analyse de la crise de 1929 par Keynes : réduire les crédits pendant la crise serait la pire des choses ; il faut lutter contre la crise par des dépenses budgétaires, mais pas n'importe lesquelles : il faut faire du déficit intelligent, productif. On ne retrouvera pas la croissance si on reste inactif.

L'avantage d'une relance par la consommation, c'est son effet immédiat...

C'est la raison pour laquelle Nicolas Sarkozy a créé un ministère dédié uniquement à la relance : pour que la lenteur d'une relance par l'investissement soit surmontée et que l'on débloque rapidement une aide massive et durable. Je suis en charge du commando de la relance. Mon objectif est de débloquer 75 % des 26 milliards dès cette année et le reste en 2010. Dans un esprit consensuel : face à la crise, les clivages partisans s'effacent. Je note d'ailleurs que les postures parisiennes de l'opposition changent totalement sur le terrain. Tous les élus sont demandeurs de projets. Et je me suis fixé comme règle l'équité politique : c'est la condition de la crédibilité duplan de relance. D'ailleurs, j'ai noté qu'au Parlement les élus socialistes n'ont pas fait d'obstruction. Ils n'ont même pas essayé de promouvoir leur contreplan de relance par des amendements !

EDF construira son réacteur nucléaire de nouvelle génération à Penly

L'Élysée a confirmé jeudi soir la construction à Penly, en Seine-Maritime, du second réacteur nucléaire français de nouvelle génération. GDF Suez sera partenaire minoritaire et devrait se voir confier un troisième EPR.

C'est l'un des dossiers énergétiques les plus brûlants du moment : le choix de l'opérateur retenu pour construire et exploiter le deuxième EPR - le réacteur nucléaire de nouvelle génération, en France. Dans la sévère bataille qui oppose depuis de longues semaines EDF à GDF Suez, l'Élysée a tranché hier soir.

Selon nos informations, le second EPR, après celui de Flamanville en cours de réalisation, sera construit sur le site de Penly en Seine-Maritime. EDF sera investisseur et opérateur majoritaire et a donc gagné son second EPR. Mais il ne sera pas seul. Toujours selon nos informations, GDF Suez a été retenu comme partenaire substantiel mais minoritaire. D'autres groupes énergétiques pourraient investir dans le futur réacteur de nouvelle génération de Penly.

Une vitrine de l'atome civil

Il est très probable que l'Élysée annoncera également la programmation rapide d'un troisième EPR dont le constructeur devrait très probablement être GDF Suez. Car au travers de l'association de GDF Suez à l'EPR de Penly, le désir de l'État consiste à promouvoir l'idée que GDF Suez puisse à son tour devenir un opérateur nucléaire civil en France. Nicolas Sarkozy lui-même avait annoncé que le pays lancerait un deuxième EPR. Depuis plusieurs mois, les rapports se sont accumulés sur son bureau, mettant en exergue le recul des exportations françaises d'électricité et donc la nécessité d'augmenter les capacités de production. EDF, qui exploite 100 % du parc nucléaire français, soit 58 réacteurs, a toujours fait valoir que son expertise dans ce domaine le rendait incontournable.

De son côté, GDF Suez, au terme d'une fusion qui l'a érigé en nouveau géant de l'énergie, a martelé auprès des pouvoirs publics qu'il avait besoin d'un EPR en France pour disposer d'une véritable vitrine à l'international dans l'atome civil. Par ailleurs, à l'heure où Bruxelles réclame un développement de la concurrence dans l'énergie en France, GDF Suez répétait qu'EDF ne devait pas être le seul opérateur en dans l'Hexagone.

Grèves : le privé se mobilise un peu plus que d'habitude

L'automobile, durement frappée par la crise, ou la banque, habituellement peu réceptive aux mouvements sociaux, font partie des secteurs concernés jeudi.

C'était l'une des interrogations majeures **du mouvement de jeudi** : dans quelle proportion les salariés du privé allaient-ils se mobiliser, alors qu'ils sont les plus directement menacés par la crise ?

Le ralentissement économique qui sévit depuis plusieurs mois déjà sur le territoire a justement un peu brouillé la photographie. Ainsi, chez PSA Peugeot Citroën, le mouvement social n'a pas eu d'incidence particulière dans la mesure où la production de plusieurs sites (Rennes, Poissy, etc.) était déjà stoppée. Le constructeur a eu recours à des mesures de chômage partiel afin de limiter le niveau élevé des stocks de voitures sur les parkings. De son côté, Renault a enregistré un taux de grévistes de 5,1 % sur l'ensemble de ses sites avec un pic de 16 % sur le site industriel de Sandouville (Seine-Maritime), où ne travaille qu'une seule équipe toujours en raison de la crise automobile. La grève de jeudi a eu plus d'impact que la grève unitaire du CPE en 2006. Au « Technocentre » du groupe, le mouvement de grève n'a quasiment pas été suivi.

Le pneumaticien Michelin évoquait jeudi un mouvement peu suivi sur la plupart de ses sites. À Clermont-Ferrand le taux de grève était cependant évalué dans une fourchette entre 10 % et 15 % par les représentants syndicaux. Chez Total, un porte-parole a indiqué que le mouvement de grève était jeudi matin « marginal, disparate et ponctuel ». Chez Alstom, le mouvement a été modérément suivi sur les quatre principaux sites industriels du groupe en France. Entre 5 % et 10 % du personnel ont procédé à des débrayages sans pour autant bloquer l'appareil de production.

Effectifs anormalement faibles

Dans le secteur bancaire - l'un des plus touchés par la crise - les salariés se sont plus mobilisés qu'à l'habitude. Environ 16 % des salariés du Crédit lyonnais et entre 25 % et 50 % de ceux de Dexia Crédit local - qui attendent aujourd'hui l'annonce d'un plan social - ont suivi la grève. Des représentants de la Banque de France et de petits cabinets comptables ont aussi manifesté. « Au-delà des revendications salariales, nous voulons exprimer notre inquiétude sur l'avenir de nos emplois, et notre ras-le-bol devant les dérives de la profession », note Véronique Descacq, de la fédération CFDT des banques et sociétés financières. « Les salariés des banques veulent travailler dignement dans un métier qui retrouve son sens. »

Difficile de mesurer l'impact des appels à la grève dans le secteur de la distribution. « La mobilisation a été très forte, et les arrêts de travail ont été nombreux », assure-t-on à la CGT. « On ne peut pas parler de mouvement de grève dans le secteur, riposte de son côté la Fédération du commerce et de la distribution. Il n'y a pas eu de débrayage dans les magasins, ou alors de façon marginale. » Il est vrai que les grèves sont rarissimes dans ce secteur où les intérimaires et les CDD, nombreux, craignent souvent un retour de bâton...

D'autres entreprises, pas ou peu touchées par la grève, ont pourtant été confrontées à des effectifs anormalement faibles. L'explication est simple : de nombreux salariés avaient « posé une RTT », pour éviter les transports bondés ou garder leurs enfants.

La tribune 30 janvier 2009

Grèves : Nicolas Sarkozy reste ferme sur les réformes malgré la forte mobilisation

Entre un et 2,5 millions de personnes ont manifesté jeudi en France, surtout en province, pour exhorter Nicolas Sarkozy à "entendre la rue" en répondant aux attentes sociales face à la crise économique.

Dans un communiqué, le chef de l'État a indiqué qu'il discuterait avec les partenaires sociaux des réformes à conduire en 2009 lors d'une rencontre prévue en février.

Confronté à sa première épreuve sociale d'ampleur depuis le début de la crise, Nicolas Sarkozy a répondu qu'il avait entendu "l'inquiétude" exprimée jeudi dans la rue et confirmé qu'il poursuivrait ses réformes, en maintenant le dialogue avec les partenaires sociaux. Le chef de l'Etat a rompu le silence qu'il s'était imposé depuis la veille par un communiqué dans lequel il a jugé "légitime" les inquiétudes exprimées par les Français pour leur emploi. "La crise d'une ampleur sans précédent qui affecte l'économie mondiale provoque en France comme partout dans le monde une inquiétude légitime", a-t-il concédé, "en cette période particulièrement difficile, nos concitoyens craignent pour leur emploi". S'il a confirmé sa volonté de poursuivre les réformes pour que le pays sorte "plus fort de cette épreuve", Nicolas Sarkozy a toutefois tenu à concrétiser sa volonté de "dialogue" avec les partenaires sociaux en confirmant qu'il les rencontrerait en février "afin de convenir du programme des réformes à conduire en 2009 et des méthodes pour le mener à bien".

Par la voix de son porte-parole, le gouvernement a reconnu l'importance de la mobilisation, même s'il a estimé qu'elle était restée en-deçà du pic observé pendant la vague de protestation qui avait abouti au retrait du CPE en 2006.

La grande journée d'action a fortement mobilisé jeudi, les syndicats se félicitant de l'importance des cortèges. Les défilés devraient rassembler plus de monde que lors de la dernière journée interprofessionnelle de mai 2008, mais moins que lors des manifestations anti-CPE en 2006. Selon la CGT, 2,5 millions de personnes ont pris part aux manifestations organisées un peu partout en France. C'est "un événement social de grande importance", pas "un coup de colère passager, il y aura des suites", a averti Bernard Thibault.

Pour la CFDT, il s'agit des plus grandes manifestations syndicales depuis 20 ans. "Dans tous les échos que l'on a des villes de province, le niveau des manifestants est au niveau des plus grosses manifestations du CPE avec une différence très importante: c'est qu'aujourd'hui ce sont les salariés. Ce sont donc les plus grandes manif de salariés depuis une vingtaine d'années", a ainsi expliqué François Chérèque.

Comme d'habitude l'écart est grand entre les chiffres communiqués par les représentations syndicales et ceux du ministère de l'Intérieur. Ce dernier a comptabilisé pour sa part 1,08 million de manifestants. La mobilisation a surtout été très forte en Province.

Quid de la journée de vendredi? La SNCF annonce que son trafic sera normal dès le début du service sur l'ensemble du réseau. Mais de prévoir quelques périodes d'ajustement: comme habituellement lors d'un lendemain de grève d'ampleur nationale, des perturbations pourront intervenir principalement sur les réseaux Transilien et TER de certaines régions dues essentiellement à la remise en place des rames dans leur roulement.

Le moniteur 30 janvier 2009

Lutte contre les accidents du travail : l'OPPBTP garde le cap

L'OPPBTP remet l'ouvrage sur le métier. Démarrait en effet, ce 30 janvier, la quatrième édition de la campagne nationale "100 minutes pour la vie" contre les accidents de travail.

Et pour cause : le BTP comptabilise, à lui seul, 18,2% des accidents du travail avec arrêt, et 29,6% des accidents mortels. "Cette année, nous nous sommes placés dans une logique de prévention, plutôt que de réparation", tient à préciser Martine Boucher, responsable de l'événementiel à l'OPPBTP.

L'idée : interpeller les salariés du BTP sur les risques professionnels, et leur apprendre à les maîtriser pour mieux se protéger. Cinq grands thèmes sont à l'honneur : les équipements de travail, les troubles musculo-squelettiques (TMS), les chutes de hauteur, les accidents de la route et les addictions. "Après enquête, il est apparu que les plus accidentogènes sont les chutes de hauteur et les risques liés au port des équipements de travail", pointe Martine Boucher.

Des événements de 100 minutes sont ainsi organisés dans toute la France. "Ce type d'opération permet de réunir beaucoup d'opérateurs, de personnels de chantier", note Jean-François Bergamini, ingénieur prévention à l'OPPBT. Le credo de ces sessions : aborder le thème des risques professionnels de manière ludique et interactive (jeux, quiz...). Et ça marche : à la mi-journée, les résultats sont là. "Nous avons déjà des retours "à chaud", grâce aux enquêtes de satisfaction menées auprès des participants, les résultats sont très prometteurs", se réjouit Martine Boucher. A la question, et non des moindres, "Ces 100 minutes vont-elles vous aider à changer votre comportement vis-à-vis de la sécurité ?", les intéressés ont répondu par l'affirmative. L'opération se déroule jusqu'au 24 avril.